



L'agence régionale de santé a dévoilé son projet pour l'hôpital de Privas le 25 septembre 2019 – réactions et commentaires de l'association des usagers.

Il y va de la responsabilité d'une association de ne pas souffler sur les braises et de saluer les bonnes intentions.

Cependant elle se doit de questionner et ne saurait rester indifférente face à certains propos rapportés dans l'article du Dauphiné libéré du jeudi 26 septembre 2019 et à certains projets très imprécis et aléatoires.

Tout d'abord sur le fait **d'espérer la rémission** d'une faillite financière, humaine et sanitaire.

Ceci fait poser question :

1 S'agit-il du pardon des fautes accomplies par les dirigeants successifs de l'hôpital et de l'Agence Régionale de Santé qui ont participé à cette situation par une mauvaise gestion financière et humaine et par un manque d'anticipation pour le recrutement nécessaire de professionnels spécialisés ?

2 Ou alors est-ce une atténuation momentanée d'un mal en suivant des prescriptions ou des préconisations qui ne garantiront pas la guérison malgré des injections financières qui d'ailleurs seront limitées dans la durée ?

Ensuite sur l'intention de consolider la chirurgie s'agira-t-il de chirurgie ambulatoire exclusivement ? Sans hospitalisation possible en service de chirurgie: qu'advient-il du dit service ?

Qu'advient-il de la chirurgie du week-end et de nuit ?

Qui bénéficiera d'une hospitalisation de jour en médecine ?

Qu'en sera-t-il des consultations médicales en collaboration avec Aubenas et Montélimar ?

Cela veut-il dire qu'il n'y aura pas de consultations à temps plein à Privas ?

De nombreux professionnels devraient rejoindre l'équipe de gériatres « recrutés » :

Cela nous renvoie à la crainte du président du département de l'Ardèche Laurent Ughetto de voir réduire l'hôpital à la seule gérontologie.

On nous annonce la reconstruction de l'EPHAD de Privas, sa réorganisation avec 80 places et 60 lits de longue durée.

L'EPHAD Rivoly de La Voulte sur Rhône gérée aussi par le CHVA rassemblera les soins de suite et de réadaptation(SSR) actuellement à Privas et d'autres créés par L'Armée du Salut .

S'agira-t-il d'un partenariat public privé ?

Comment le CHVA va t'il faire face aux obligations de rentabilité et pallier à terme la perte de la perfusion financière annoncée en réduisant son nombre de prestations ?

Sur la création d'un centre de périnatalité quelques précisions s'imposent :

Il n'y aura à Privas **qu'un avant et après** l'accouchement, autrement dit des consultations uniquement.

On nous dit que les futures mamans iront accoucher à Aubenas ou à Montélimar dont on sait les maternités surchargées. Que se passera-t-il si on ne peut les accueillir ?

Accoucher aux urgences est ce plus et mieux sécurisé que dans une maternité ?

Il est dit que les femmes proches du terme pourront être accueillies en « hôtel hospitalier » près de Montélimar ou d'Aubenas : TRES BIEN !!!

-Qui va payer la construction de ces « hôtels » ?

- A quelle distance de l'hôpital seront ils construits ?

-Comment seront ils gérés et par qui ?

-Quelle sera la prise en charge du séjour? Aucune ? Sécurité sociale? Complémentaire?

-Quelle en sera la durée possible ?

3 Quant à l'hélicoptère de Valence qui pourra venir chercher une parturiente privadoise en cas d'urgence :

– Qui va décider de l'urgence ?

– Comment déterminer le temps d'attente de hélicoptère ?

– Quel en sera le coût et la prise en charge ?

Enfin lorsqu'on nous dit qu'à Die cela fonctionne bien malgré des accidents et des difficultés recensés et que l'on rajoute que des naissances sur la route il y en a partout même à Lyon, comment ose t'on s'en glorifier ?

Est-ce normal qu'une telle chose arrive ?

De plus mettre sur le même plan ce qui est accidentel à Lyon, alors que la maternité existe et ce qui se produit ailleurs, par défaut de structure d'accueil lié à une fermeture de service est **lamentable** ; mais ce n'est pas pour l'argent c'est pour la sécurité que l'on ferme la maternité nous dit-on !!!

A Die, comme ailleurs, la mort d'un bébé, un accouchement au bord de route est-ce quantité négligeable et permet de dire que tout se passe bien?

Cela doit-il passer en pertes et profits ?

Quant à la maison de santé pluri- professionnelle en projet ; ouverte ou construite avec l'assentiment de l'ARS et de MME Le Préfet, elle relève d'un partenariat public privé.

-Qui en paiera la construction, si c'est la solution retenue, et quel sera son fonctionnement ?

Les spécialistes de cette maison de santé exerceront à l'hôpital et en libéral.

-Y aura-t-il des dépassements d'honoraires ?

Une question s'impose:

Que sera t'il offert aux médecins spécialistes pour qu'ils viennent s'installer à la maison de santé alors qu'aucun (soi-disant) ne s'est montré intéressé par un poste à l'hôpital.

L'hôpital n'est plus certifié par la haute autorité de santé nous dit le directeur de l'ARS ce qui signifie que l'hôpital doit se mettre aux normes dans certaines procédures relevant de la sécurité.

Avertissement de l'ARS : l'hôpital a 12 mois pour effectuer une REMONTADA !!!

Sinon quoi ???

Le CHVA a un an pour redresser la barre insiste le directeur de l'ARS

Sinon quoi ?

Hélas aucune réponse à ces questions n'est apportée dans l'article du journal; mais restons confiants et disons : **chiche !!!!!**

Enfin pour conclure sur le constat désobligeant publié dans le Dauphiné nous porterons un regard objectif et réaliste sur un fait particulier :

Lorsqu'un travail de sape, et de discrédit est pratiqué depuis des années à tous les niveaux de responsabilité, la résignation n'a rien de surprenant ; par contre elle est inquiétante à 5 mois des municipales.

L'emploi répété du mot « sacrifice » par un élu a contribué à cette résignation.

De plus aucun de ceux qui se sont battus pour le maintien de la maternité et de tous les services du CHVA n'a fait preuve d'irresponsabilité au contraire.

C'est avec la volonté de répondre aux besoins de la population et de défendre le service publique de santé, chaque jour plus menacé qu'ils se sont engagés en totale responsabilité.

Pour cela les syndicats et les personnels du CHVA et des EPHAD qui s'y sont appliqués. Sans oublier les citoyens qui les ont soutenus, doivent être remerciés et encouragés.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION DES USAGERS POUR LA DEFENSE
DE L'HOPITAL DE PRIVAS